

DEVIATION RICHELIEU

Richelieu, le 25 janvier 2012

Madame, Monsieur,

Ce courrier est destiné à vous informer de la situation actuelle dans laquelle se trouve le projet de déviation qui avait fait l'objet d'une pétition auprès du Conseil Général en octobre 2009, pétition que la très grande majorité des riverains concernés avaient signé. Depuis, il s'avère que le projet, dont la réalisation avait été envisagée dans un avenir proche, semble à nouveau enterré.

Nous avons pensé que pour donner plus de poids à nos actions, il serait utile de créer une association dont l'objet serait la sauvegarde des intérêts de la population des communes de Richelieu et avoisinantes, dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire, de l'urbanisme et la qualité de vie des habitants.

La réalisation de la déviation entrerait tout à fait dans ce cadre.

Une fois cette association créée, et avec l'appui de ses adhérents, il faudra dans un premier temps obtenir du Conseil Général une réouverture de la DUP. Pour appuyer cette demande, nous envisageons d'organiser un ou plusieurs évènements susceptibles de faire bouger les choses, car une simple demande de réouverture de la DUP ne suffira pas. Mais pour cela nous avons besoin de savoir si vous êtes prêts à nous apporter votre soutien dans ces démarches, car il est évident que plus nous serons nombreux à nous soutenir pour obtenir satisfaction, plus nous aurons de chance de réussir.

Pour discuter avec vous de ce projet, nous vous proposons une réunion le 18 février à 17 heures, salle NICOLAS LEMERCIER.

En espérant que vous serez nombreux à nous soutenir, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

A.AMIRAULT J.ANGIER J BOUREAU F JAHAN J.P LAMBERT M.C MILAN